QM -013

POLITIQUE DE CONFORMITÉ

1 INDEX

1 Index 2
2 Objectif 3
3 Abréviations et Définitions 4
4 Entrées 5
5 Diagramme de Activités de la Processus 6
6 Résultats 7
7 Description de la processus 8
7.1 Introduction 8
7.2 Portée de la Système de *Conformité* et de le Politique de *Conformité* 9
7.3 Il *Conformité Officier* 9
7.4 Système Interne de Information soit Canal Éthique 10
7.5 Engagement avec il conformité éthique et normatif 10
7.6 Droits de le membres de GazN2 11
7.6.1 Droite à être informé de leur obligations 11
7.6.2 Droite à le confidentialité et protection dans cas de utiliser le Canal Éthique 11
7.6.3 Droits reconnu dedans développement de recherche interne 12
7.6.4 Droits en sujet de protection de données de caractère personnel 13
7.7 Devoirs de le membres de GazN2 13
7.7.1 Devoir de accomplissement 13
7.7.2 Devoir de formation 14
7.7.3 Devoir de plainte et collaboration dans les enquêtes 14
7.7.4 Interdiction de utiliser le ressources de GazN2 pour finlandais étrangers 15
7.7.5 Confidentialité de la informations 15
7.7.6 Devoir de sauvegarde de le image de GazN2 16
7.8 Contrôles spécifique 16
7.8.1 Contrôle de les médias entreprise 16
7.8.2 Dossiers sur les membres de GasN2, leurs casiers, leurs effets personnels et leurs supports productif propriétaire 17
7.8.3 Installation de microphones et caméras 17
8 Modèles et Enregistrements 19
9 Documentation Articles connexes 20

2 OBJECTIF

L'objectif de la politique de conformité est de transférer aux collaborateurs de GasN2 (employés, membres…) le ensemble de règlements interne que développe le Entreprise partir Elle démontre sa position éthique et son respect de la réglementation dans le développement de ses activités.

Ainsi, le Système *de Conformité* établit une série de principes et de lignes directrices d'action que tous les membres de l'entreprise doivent respecter et appliquer à tout moment.

3 ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

• ***GazN2 :***	GazN2 Itrogène SL
• ***Employé ou Membre :***	Tout salarié employé par GasN2, qu'il soit sous contrat permanent, temporaire ou de stage.
• ***Collaborateur:***	Toute personne ou entreprise qui a des relations commerciales, administratives, de travail ou de tout autre type, qu'il s'agisse de ses propres employés, clients, fournisseurs ou autres.
• ***Conformité***	Conformité réglementaire. Il s'agit des exigences auxquelles une organisation doit se conformer (légalement). impôts), Donc comme ceux que un organisation choisit volontairement de se conformer (codes de bonnes pratiques, normes internationales).
• ***Système de Conformité:***	Système que bougie par il conformité de tous le obligations ou les règlements de l'organisation.
• ***Conformité officier:***	IL friandises de la organe de conformité, dans ce cas une personne, que est en charge de le surveillance et de la bien opération de la Système *de conformité* implémenté dans GasN2.
• ***Système interne de Information soit Canal Éthique:***	Il s'agit d'un canal par lequel les irrégularités ou le non-respect des réglementations internes ou externes peuvent être signalés. sujets que affecter à GazN2, leur professionnels soit leur activités.

4 ENTRÉES

• Employés soit membres de GazN2
• Performance de GazN2 avant le violations normatif dans le que encourir les employés soit membres de le Entreprise.

5 DIAGRAMME DES ACTIVITÉS DU PROCESSUS

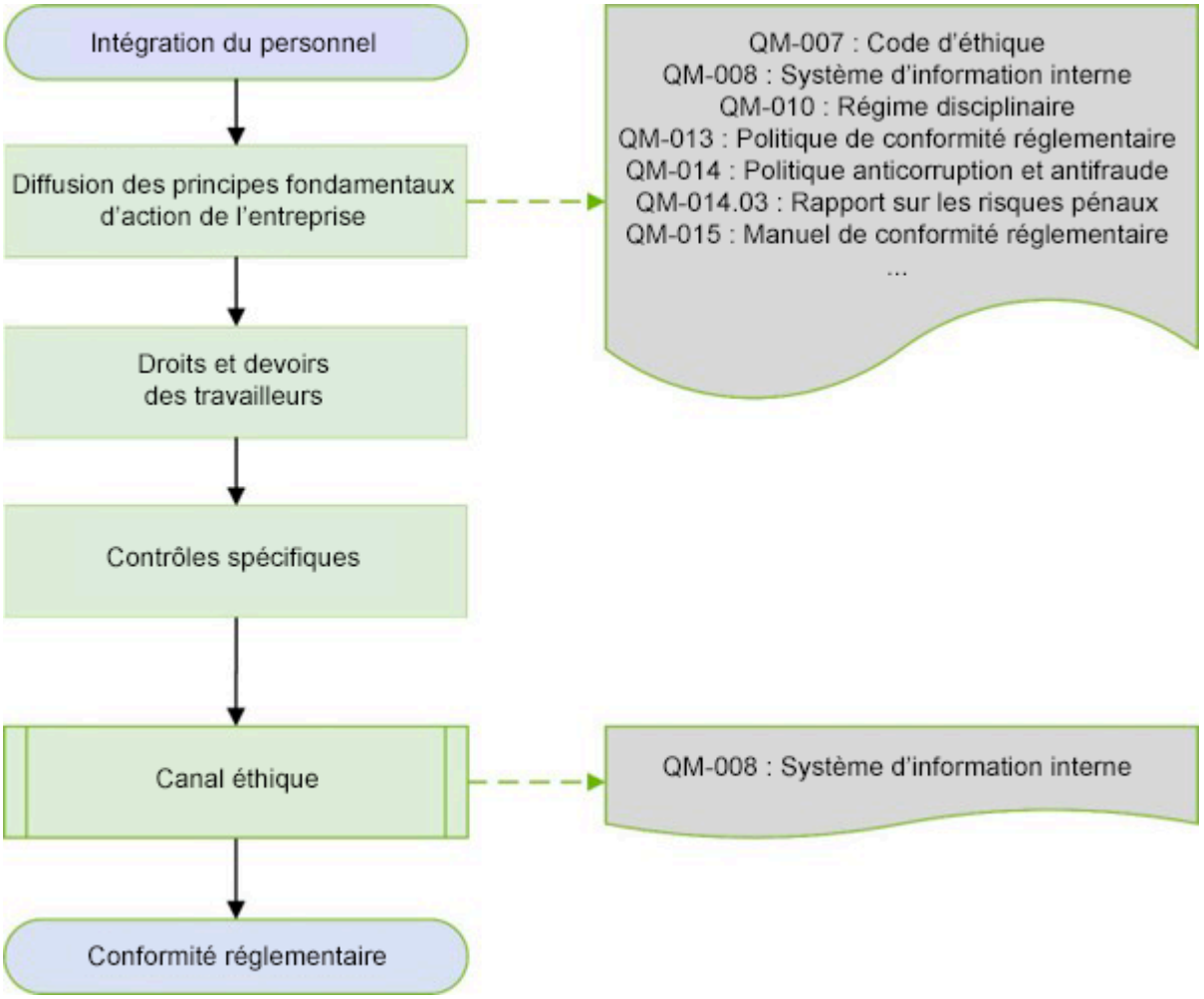

6 RÉSULTATS

- Personnes ouvriers formé et informé.
- Début fondamentaux de performance et lignes directrices de le Entreprise mis en œuvre.

7 DESCRIPTION DU PROCESSUS

7.1 Introduction

GasN2 pourrait être pénalement responsable si une infraction est commise et qu'elle ne dispose pas des moyens nécessaires pour la prévenir. Dans ce contexte, conformément au droit pénal en vigueur, la responsabilité pénale de GasN2 peut être évitée ou atténuée si, avant la commission de l'infraction, un système *de conformité a été adopté et mis en œuvre efficacement* .

Par il, depuis l'entreprise est met en œuvre un système de *Conformité* à souligner l'engagement de la Société avec le respect des règles éthiques et réglementaires, ainsi que pour minimiser la commission d'actes criminels et d'autres irrégularités.

Spécifiquement, il Système de *Conformité* est un ensemble de règlements interne que développe GasN2 pour démontrer la position de conformité éthique et réglementaire que l'entreprise maintient dans le développement de leur activités. De ce mode, dans il Système de *Conformité* IL établir un série de principes et de lignes directrices d'action que tous les membres de l'entreprise doivent respecter et appliquer à tout moment.

En plus des principes et objectifs énoncés dans **la norme QM-007 : Code Éthique** , ce qui devrait être connu et postuler dans le jour à jour, le objectifs principaux de la Système Conformité sont les suivant:

- Promouvoir un culture éthique et de conformité normatif dans GazN2.
- Tolérance zéro à le commission de crimes.
- Établir mesures de contrôle pour le prévention de crimes et autres irrégularités.
- Garder un relation basé dans le éthique et il conformité normatif avec tous le membres de le entreprise et avec le tiers avec le que le entreprise IL se rapporte.
- Entraînement pour tous le membres de GazN2 dans sujet de conformité éthique et normatif.
- Revoir, mise à jour et adapter en permanence il Système de *Conformité* .

Le non-respect de cette politique peut entraîner des sanctions conformément à **QM -010 : Régime Disciplinaire** de GazN2

7.2 Portée de la Système de *Conformité* et de le Politique de *Conformité*

Dans général, il Système de *Conformité* IL développe à propos le base de le caractéristiques et finlandais qui inspirent l'activité commerciale de GasN2 et s'imposent à tous ses membres, quelle que soit leur fonction. De plus, le contenu du Système *de Conformité* peut être étendu à des tiers (ou collaborateurs) avec lesquels l'entreprise entretient des liens commerciaux ou contractuels.

La personne principalement responsable de la supervision de la mise en œuvre du système *de conformité* est le *responsable de la conformité. Officier* . Maintenant bien, chaque un de le membres de GazN2 sont de même responsable de leur conformité et doivent transférer leur contenu aux personnes en charge de nous.

Spécifiquement, il Système de *Conformité* de GazN2 ce composé par:

- QM-007 : Code Éthique.
- QM-008 : Système Interne de Information.
- QM-010 : Régime Disciplinaire
- QM-013 : Politique de *Conformité* .
- QM-014 : Politique de Lutte contre la corruption et anti-corruption
- QM-014.03 : Rapport de risques pénalités.
- QM-015 : Manuel de *Conformité* .
- Politiques généraux et autres règlements interne reflété dans le documents gars QM-XXX du système de gestion de la qualité GasN2.

7.3 Il *Conformité Officier*

fonction *Conformité* chez GasN2 incombe principalement au *Compliance Officer* , qui dispose des compétences suivantes :

- Indépendance.
- Autorité.
- Compétence adéquat.
- Accéder droit et immédiat au organe de administration.

Le *Compliance Officer* de l'entreprise est l'organe interne chargé de superviser l'exploitation et de la conformité de la Système de *Conformité* , et de booster son amélioration et rapport au Conseil de Administration et à le Haut Adresse.

Si vous avez des questions sur la manière de procéder ou si vous souhaitez signaler des faits ou des améliorations pertinents, les employés de GasN2 doivent contacter le *responsable de la conformité* .

7.4 Système Interne de Information soit Canal Éthique

Il Système Interne de Information est il moitié que GazN2 met à disposition de le membres L'entreprise doit signaler toute non-conformité ou tout problème concernant le système *de conformité au responsable de la conformité* . Plus précisément, le système d'information interne doit être utilisé pour signaler :

- Toute violation de la Code Éthique ou de la repos de règlement intérieur, processus et contrôles qui composent le système *de conformité* .
- N'importe lequel râpé de le législation courant applicable .
- N'importe lequel éventualité qui peut supposer un risque pour réputation de GazN2.
- Doutes et requêtes dans relation avec il développement et application de la Système de *Conformité* .
- Autres des doutes, plaintes et suggestions de le personnes ouvriers.

Dans le **QM-008 : Système Interne de Informations** détaillant comment le Canal Éthique est un média totalement confidentiel et garantit que la personne qui a signalé une violation ne subira aucune représailles, à condition qu'il soit utilisé de bonne foi, ainsi que toute la procédure de fonctionnement de celui-ci.

7.5 Engagement avec il conformité éthique et normatif

GazN2 est un organisation entreprise que développe son activité assister à le demandes Conformité éthique et réglementaire. En ce sens, le respect de l'ensemble des valeurs et principes d'action établis dans **la norme QM-007 fait partie intégrante de sa culture organisationnelle : Code d'éthique** . Ainsi, chaque membre de l'entreprise adhère à ces valeurs et principes, les étendant à tous les tiers avec lesquels il entretient des relations commerciales.

conformité , cet engagement implique que chaque membre de GasN2 s'efforce d'éviter toute conduite ou activité contraire à la législation en vigueur.

Depuis GazN2 IL demandes à tous le membres de le entreprise que, dans il développement de leur Les activités commerciales doivent être conformes à la réglementation applicable dans leurs domaines d'activité respectifs. De plus, une culture organisationnelle axée sur *la conformité* auprès des tiers ou des collaborateurs avec lesquels les relations commerciales sont entretenues doit également être promue.

En tout état de cause, l'interdiction de commettre des actes criminels par l'intermédiaire ou au nom de GasN2 s'étend à n'importe lequel membre de le entreprise, mer lequel mer son poste soit fonction. Il enfreindre de Toute disposition établie dans le système *de conformité* peut faire l'objet d'une sanction proportionnée à le pesanteur de la fait et de accord avec le règlements main d'oeuvre applicable tel et comme il reste
collecté dans il **QM-010 : Régime Disciplinaire** .

GasN2 mettra en œuvre activement des politiques favorisant un environnement de travail positif et une culture de prévention, et contribuera à prévenir les situations susceptibles de le dégrader. De même, la collaboration, la coopération et la confiance entre les différents services et unités de l'entreprise, ainsi qu'entre ses membres, seront encouragées et renforcées.

Chez GasN2, nous comprenons que le respect de la culture de conformité et la prévention des délits et autres irrégularités ne sont pas une activité ponctuelle, mais plutôt permanente et en constante évolution. À cette fin, notre système *de conformité* est actif et régulièrement révisé. C'est pourquoi l'entreprise s'engage à à développer, revoir et améliorer de forme continuer, tous le politiques, procédures et processus concentré à le prévention de risques pénalités et conformité normatif.

Vous trouverez ci-dessous une série de droits et obligations de tous les membres de GasN2 concernant le Système *de conformité* . Ces droits et obligations doivent toutefois être interprétés sans préjudice des droits et obligations de tous les membres de l'équipe GasN2. que il commande légal actuel reconnaît à le personnes ouvriers et à le citoyens en général. Plus précisément, les droits et devoirs reconnus par la réglementation du travail en vigueur doivent toujours être respectés.

7.6 Droits de le membres de GazN2

7.6.1 Droite à être informé de leur obligations

Tous le membres de GazN2 avoir il droite à être informé de tous ceux obligations qui s'imposent dans l'activité professionnelle.

7.6.2 Droite à le confidentialité et protection dans cas de utiliser il Canal Éthique

GazN2 garanties le confidentialité de la personne qu'il y a fait un communication à à travers le Canal Éthique. En outre, IL garanties le confidentialité et le protection de données personnel de personnes affecté par le faits communiqués de presse soit que participer dans son enquête.

En outre, il est également garanti qu'aucune personne signalant de bonne foi ne subira de représailles. Toutefois, les communications faites de mauvaise foi, en sachant qu'elles sont fausses ou dans le but de nuire à un copain soit supérieur sera objet de sanction disciplinaire, sans dommage de toute responsabilité qui pourrait survenir.

7.6.3 Droits reconnu dans le développement des enquêtes interne

La réception d'une communication fondée peut donner lieu à une enquête interne, qui IL prendra à cap avec absolu Je respecte à le droits et garanties que il cadre légal actuel reconnaît les travailleurs.

Ouais comme résultat de un enquête interne IL notes que IL Ha produit un En cas de violation des lois applicables, du **Code d'éthique QM-007** ou, plus généralement, du Système *de conformité* ou d'autres règlements internes, GasN2 sanctionnera, proportionnellement à la gravité de l'incident, la personne directement responsable et celles qui, ayant le devoir d'avertir et/ou de prévenir la violation, ne l'ont pas prévenue ou évitée. Les personnes qui, ayant connaissance de l'existence de violations, seront également sanctionnées de manière proportionnée. Non le ont communiqué.

Dans il cadre de le enquête, le personne enquêté aura le suivant droits:

- Droit de connaître les faits qui lui sont imputés et d'être entendu par les responsables de l' enquête.
- Droite à collecter il conseil légal que considérer rapide et à que toi assister à un Un avocat en cas de prise de déposition. GasN2 ne sera pas responsable des honoraires de ces avocats, sauf décision volontaire de sa part.
- Le droit au respect à tout moment des droits fondamentaux de la personne faisant l'objet d'une enquête, notamment son droit à l'intégrité physique et morale et à la dignité, ainsi que son droit à la vie privée, à la confidentialité des communications et à la protection des données personnelles, sans préjudice des dispositions relatives à l'inspection des ressources matérielles de GasN2.
- Droite à se respecter les uns les autres dans tous moment il principe de proportionnalité: est dire, IL se conformera à le début de pertinence ("le enquête Ha de servir pour le but destiné"), par nécessité ("Non il y a autres moyens moins nocif") et de proportionnalité *strictu sensu* dans sens strict ("de le action IL dériver plus loin avantages pour il bien publique que il privé").

Le recherche interne IL prendra à cap avec le maximum réservation à fin de préserver dans à tout moment l'honorabilité, la présomption d'innocence et le droit de ne pas témoigner contre soi-même des personnes mises en examen.

7.6.4 Droits en sujet de protection de données de personnage personnel

En ce qui concerne les données personnelles collectées par GasN2 à la suite de la réception de communications ou d'enquêtes internes, les membres de la société peuvent exercer tous les droits qui leur sont accordés par la réglementation en vigueur, tels que reflétés dans le **QM-006: Politique de Protection de Données** .

GasN2 documentera les cas étudiés jusqu'à la résolution de l'enquête, en tenant compte dans compte que le données de personnage personnel collecté sera soumis à il établi dedans Règlement (UE) 2016/679 de la Parlement européen et il Conseil de 27 de Avril de 2016.

7.7 Devoirs de le membres de GazN2

7.7.1 Devoir de conformité

Tous le membres doit être guidé toujours par le suivant début bases:

- Éviter n'importe lequel conduire que peut dommage soit mettre dans danger à GazN2 soit à son réputation;
- Acte légal et honnêtement;
- Dans l'exercice de leur activité professionnelle, ils ont l'obligation de se conformer à tout moment à la législation en vigueur, aux **PG-007 : Code Éthique** et avec les politiques et autres règlements internes de l'entreprise.
- En outre, ils ont l'obligation de se conformer à toutes les les mesures qui peuvent être établies pour la prévention des délits résultant des exigences de bonne foi découlant de leur relation de travail avec GasN2.

Le non-respect des obligations ci-dessus peut être passible de sanctions disciplinaires conformément au cadre juridique du travail en vigueur et sans préjudice de sanctions pénales ou de réclamations civiles . que peut procéder tel et comme IL détails dans il **QM-010 : Régime Disciplinaire** . Dans le La gravité et la répétition de l'infraction seront prises en compte dans la sanction disciplinaire spécifique , et le régime de sanctions réglementé dans la Convention Collective applicable et dans la réglementation du travail et administrative applicable dans chaque situation sera toujours applicable.

7.7.2 Devoir de entraînement

activités de formation *à la conformité* programmées par l'entreprise.

De plus, les membres de GasN2 ayant des rôles de leadership sont responsables du déplacement du contenu de le règlements interne de la Système de *Conformité* que mer de application, à le activités des membres dont ils ont la charge.

7.7.3 Obligation de signaler et collaboration dans la recherche

Dans il conformité de le obligation de travail supposé dans il respectif contracter, IL doit Agir conformément à la diligence et à la collaboration dans le travail établies par les dispositions légales, la Convention Collective applicable et les ordres ou instructions adoptés par GasN2 dans l'exercice régulier de ses pouvoirs de gestion.

Tout au long de il, IL a l'obligation de communiquer à travers le Canal Éthique tout violation des lois applicables, du Code d'éthique ou, en général, du Système *de conformité* ou d'autres règlements internes de l'entreprise.

De même, il existe une obligation de coopérer avec l'entreprise, en lui fournissant toutes les informations disponibles concernant d'éventuels comportements illicites commis dans le cadre des activités de GasN2, que ce soit par un membre de l'entreprise ou par des tiers.

Dans cas de intervenir dans un processus de enquête, IL a le obligation de garder secret (devoir de furtivité) à propos le données et information à le que IL est avait accéder pendant le leur traitement .

En outre, IL a le obligation de informer au *Conformité Officier* Ouais, par n'importe lequel circonstance, c'est est demandé pour apparaître avant un Jugé soit le Police, comme témoins soit enquêté, par événements survenus chez GasN2 et/ou dans l'exercice d'activités professionnelles.

Lors d'enquêtes internes, afin de déterminer l'étendue d'éventuelles irrégularités, l'entreprise peut accorder à la personne mise en cause un congé payé afin de l'empêcher de détruire des preuves ou de commettre de nouvelles irrégularités. Durant cette période, la personne concernée enquêté continuera percevoir son salaire et GazN2 maintiendra son situation de haut à le Aux fins de la sécurité sociale. De même, l'entreprise informera la personne faisant l'objet de l'enquête que, pendant son congé payé, elle doit être joignable afin que l'entreprise puisse, dans son

cas, mettre dans contact avec elle dans n'importe lequel moment soit, même, vous demande que IL personne dans le lieu de travail.

7.7.4 Interdiction de utiliser le ressources de GazN2 pour finlandais étrangers

Tous le membres de GazN2 avoir le obligation de utiliser le ressources que le entreprise met à votre disposition à des fins exclusivement professionnelles, sauf si vous recevez une autorisation expresse de votre supérieur vous permettant d'utiliser lesdites ressources à d'autres fins.

Cette obligation s'étend, sans prétendre à l'exhaustivité, aux ressources telles que les équipements et applications informatiques, les téléphones et les courriers électroniques, les fournitures et le mobilier de bureau, les moyens de transport et les installations de gaz N2.

Les ressources matérielles de GasN2 peuvent être soumises à inspection dans les limites imposées par la réglementation du travail en vigueur et la jurisprudence applicable à tout moment.

7.7.5 Confidentialité de le information

Il est interdit d'effectuer toute activité consistant en l'accès, l'appropriation, l'utilisation ou la divulgation de secrets commerciaux de GasN2 ou de sociétés tierces sans le consentement ou l'autorisation précédent, Donc comme le infraction de le devoirs de réservation de gestionnaires soit Employés d'entreprises tierces. Cela inclut, par exemple, les informations sur l'entreprise, ses activités, ses plans d'affaires, sa structure, ses clients et toute autre information confidentielle.

La saisie, la divulgation ou le transfert de tout document, écrit ou électronique, considéré comme un secret commercial de GasN2 ou d'un tiers est interdit. Sauf notification expresse, aucun membre de la société ne peut copier des informations et/ou des documents sur un support ou un système autre que GasN2.

Dans Dans ce contexte, les membres de la l'entreprise a l'obligation de assurer la confidentialité de n'importe lequel classe de information réservé soit sensible de GazN2 soit tiers entreprises. Dans tous cas, non membre de GazN2 peut faire utiliser de bonheur information dans avantage propre soit de tiers.

Il est strictement interdit d'utiliser tout type d'information ou de documentation appartenant à à autre entreprise que IL est avait connaissance comme conséquence de un position travail ancien sans il consentement de le même.

Le précédent interdictions subsistera pour tous le membres de GazN2 même ayant terminé le relation contractuel avec GazN2.

C'est un devoir de tous les membres de GasN2 renvoie tout le matériel placé à votre disposition, ainsi que toutes les informations professionnelles en votre possession (documents, clés d'accès à des systèmes tiers, etc.), en cas de résiliation de votre relation contractuelle avec GasN2.

Tous le membres de le entreprise doit supposer que il emploi développé pour GazN2 avoir ou non l'objet d'une propriété intellectuelle ou industrielle, est la propriété de GasN2. Par conséquent, Aucun élément de GasN2 (y compris les études, programmes, listes ou inventaires de toute nature, etc.) ne peut être copié, reproduit ou transmis sans l'autorisation de GasN2.

7.7.6 Devoir de sauvegarde de le image de GazN2

Afin de préserver l'image de GasN2, nous devons nous engager à limiter l'utilisation du nom, marque et image de le entreprise à situations associé avec il développement de le entreprise et des activités commerciales, ainsi que de ne pas diffuser de nouvelles ou de commentaires susceptibles de nuire à leur réputation.

Cette obligation ne doit pas être comprise comme une limite au droit de signaler aux autorités compétentes toute circonstance que nous considérons comme constituant un délit ou à l'obligation de s'en occuper. le exigences de information que le autorités pourrait formuler.

7.8 Contrôles spécifique

GazN2, de conformité avec il fourni dans le règlements et jurisprudence actuel dans chaque À tout moment, le Conseil peut adopter les mesures de surveillance et de contrôle qu'il juge les plus appropriées pour vérifier le respect par ses membres de leurs obligations et devoirs de travail, en tenant dûment compte de leurs droits dans leur adoption et leur application.

7.8.1 Contrôle de le médias entreprise

Conformément à la jurisprudence et à la réglementation en vigueur à tout moment, GasN2 peut contrôler les ressources de l'entreprise en :

- Le besoin de coordonner et garantie la continuité de activité de travail en cas d'absence du personnel.
- Le protection de la système informaticien de GazN2 que peut être affecté négativement pour certains usages.

- Le prévention de responsabilités que pourrait dériver aussi pour GazN2 comme conséquence d'une utilisation illicite contre des tiers.
- Dans le cadre d'une enquête interne, à condition qu'elle soit justifiée et qu'il n'y ait pas de mesures moins invasives à prendre.

GasN2 pourra examiner les médias d'entreprise pour savoir si son utilisateur fait toujours partie de l'entreprise ou dans cas de que est finalisé son relation travail soit commerce avec GazN2.

7.8.2 Enregistrements à propos le membres de GazN2, leur guichets de vente de billets, effets personnel et moyens de production privés

Conformément à la réglementation en vigueur et à la jurisprudence applicable à tout moment, GasN2 sera autorisée à effectuer des perquisitions des membres de l'entreprise, de leurs casiers et effets personnels, ainsi que des installations de production privées de l'entreprise, lorsqu'il y a lieu de le faire.

Le faculté exceptionnel prévu dans ce paragraphe IL découvertes soumis à le suivant frontières:

- L'intervention doit être nécessaire à la protection des actifs de la société et des autres membres de GasN2, ainsi qu'à la protection d'autres intérêts pertinents pour GasN2 et les membres de GasN2.
- Le intervention doit être exécuté à l'intérieur de la centre de emploi et dans heures de emploi, pour garantir la présence du membre GasN2 concerné ou, le cas échéant, l'assistance d'un représentant légal de le ouvriers soit, dans son absence de la centre de emploi, de autre membre de GasN2, dans la mesure du possible.
- IL respectera au maximum le dignité et confidentialité de la membres de GazN2.
- Doit être approprié pour obtenir il fin légitime allégué.
- Doit être nécessaire, ce est, le étendue moins restrictif pour atteindre il but poursuivi.
- Elle doit être strictement proportionnée, de sorte que l'objectif poursuivi, fondé sur l'existence de soupçons, compense la restriction individuelle.
- Le procès-verbal doit consigner clairement et fidèlement le contenu de l'intervention.

7.8.3 Facilité de microphones et caméras

De même, dans l'exercice de son autorité de supervision de l'activité professionnelle, et conformément à la réglementation et à la jurisprudence en vigueur, GasN2 sera autorisée à installer des microphones et des caméras dans certaines zones de ses lieux de travail dans les pays et territoires où cela est autorisé.

Dans béton, GasN2 sera capable de installer de microphones visibles et des caméras dans les espaces communs tels que les réceptions, les halls, les salles de réunion ou similaires ; à condition que les utilisateurs soient dûment informés collaborateurs de le entreprise de le utilisation de dictons médias, Donc comme de le fins de Ceux-ci ne peuvent toutefois pas être installés de manière cachée ou dans des zones sensibles à la vie privée, comme les toilettes ou les vestiaires, entre autres.

De même, dans les pays et territoires où cela est autorisé, il peut procéder à des enregistrements aléatoires et à des écoutes téléphoniques des appels téléphoniques effectués par les membres de GasN2, à condition que cette surveillance et ses finalités soient dûment divulguées.

8 MODÈLES ET REGISTRES

DOCUMENT	CODE	EMPLACEMENT	RESPONSABLE	RÉTENTION
n / A	n / A	n / A	n / A	n / A

9 DOCUMENTATION ASSOCIÉE

CODE	DOCUMENT
QM -006	Politique de Protection de Données
QM -007	Code Éthique
QM -008	Système Interne de Information
QM -009	Protocole de Harcèlement
QM -010	Régime Disciplinaire
QM -011	Politique de Factures
QM -012	Politique de Confidentialité
QM -014	Politique Lutte contre la corruption et Lutte contre la fraude
QM -014.03	Rapport de Risques Pénalités
QM -015	Manuel de Conformité